

Annonce reçue le: 05 février 2021
Parution dans le journal du : 12 février 2021
journal : N° 1496

*En raison de la présente attestation, cette annonce ne
pourra pas être annulée d'insertion dans ce journal.*

Lionel Cruz
Lionel CRUZ
Directeur de publication



Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale de la Narbonnaise

Par délibération n°C2021_16 du 28 janvier 2021, le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération a approuvé le Schéma de Cohérence Territoriale de la Narbonnaise révisé.

Cette délibération fait l'objet d'un affichage :

- au siège du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération,
- dans les mairies des communes membres du Grand Narbonne,

La délibération et le dossier de SCoT de la Narbonnaise approuvé peuvent être consultés au siège de la Communauté d'Agglomération, 12 boulevard Frédéric Mistral à Narbonne et à la Maison des services du Grand Narbonne, 8 avenue Maréchal Foch à Narbonne, et sur le site internet du Grand Narbonne :
<https://services.legrandnarbonne.com/230-amenagement-et-urbanisme.html>